

Coordination des Autochtones Francophones (CAF)

Congrès d'AGADIR (Maroc) 02-06 novembre 2006

Communication de Madame MINKOUE-MI-ELLA Jeanne Marthe,

Déléguée aux questions des femmes et enfants pygmées

ONG MINAPYGA (Gabon)

Thème : « Les trois niveaux de discrimination chez la femme pygmée »

Monsieur le Président du comité d'organisation de ce premier Congrès des Autochtones Francophones

Mesdames et Messieurs les donateurs

Monsieur le Représentant du Gouvernement

Mesdames et Messieurs les autochtones Francophones,

Je vous salue très fraternellement.

La femme que je suis, s'implique au sein de l'ONG MINAPYGA, pour les questions des droits des femmes autochtones, parce qu'il n'y a qu'une femme pour comprendre les problèmes de la femme.

A côté de ces questions, il y aussi les préoccupations relatives à l'avenir des enfants pygmées. Pourquoi ? Eh ! bien c'est parce que c'est la femme qui connaît seule le poids de la grossesse et la douleur d'enfantement.

Donc, permettez-moi d'exposer de manière très brève, sur la situation des droits humains des femmes et des enfants pygmées du Gabon, sans vraiment donner des chiffres.

Tout d'abord, nous avons constaté que la femme autochtone pygmée du Gabon est victime d'une discrimination à trois niveaux.

Premièrement, parce qu'elle est de sexe féminin dans une société dont la supériorité repose sur le sexe fort, donc porter le sexe faible est un malheur. De ce fait, la femme pygmée est faite pour : se taire en fabriquant tout simplement les enfants dont elle a la charge d'élever en l'absence de son époux trop souvent ailleurs.

Elle doit : se taire quand elle perd son époux,

Elle doit se taire lorsqu'elle est confiée au neveu du défunt même s'il est le plus vilain homme de la planète ;

Elle doit se taire quand elle est accusée d'être à l'origine du décès de son époux,

Elle doit se taire lorsqu'elle subit tous les sévices humiliants possibles pour un crime qu'elle n'a pas commis. Au nom et à cause de la tradition.

Deuxièmement, en tant que fille, elle doit rester à la maison quand la chance est donnée aux garçons d'aller à l'école. D'où, les femmes pygmées du Gabon à 99,99 % prononcent à peine une phrase française correcte, la langue officielle, la langue de communication. Cette situation pose un réel problème social. Elles ne peuvent avoir une hygiène du milieu, physique et alimentaire favorisant une santé saine dans un corps sain.

Elles n'ont pas de papier d'état civil, et ne peuvent amener leurs enfants aux dispensaires les plus proches. Elles sont mal vêtues, et sont la risée des personnels de l'hôpital. D'où, elles rentrent chez elles sans que l'enfant n'ait reçu le moindre soin. L'enfant meurt non pas de la maladie, mais il a honte de vivre dans une société où on se moque de sa mère.

Elles souffrent d'une autre discrimination, économique celle-là. Elles ne sont plus en forêt où elles ramassaient les chenilles et cueillaient les champignons de consommation. Mais elles doivent cependant nourrir leurs enfants et leurs époux. Elles vont donc se livrer à des actes indignes et déshonorants.

Le troisième niveau de la discrimination se situe quand un non pygmée la prend pour épouse. Elle est la bonne à tout faire pendant que la vraie femme fait la sieste avec le mari, pendant que la vraie femme va avec lui aux cérémonies officielles, et qu'elle peut avoir la primauté dans le partage du salaire de l'époux.

Elles n'ont pas de papier d'état civil, et ne peuvent participer aux élections. Seulement, lorsqu'un candidat influent peut en avoir besoin, c'est pour fabriquer des actes de naissance grossiers à numéro unique, qui sont repris aussitôt après le scrutin, et la victoire du maître, ceci pour effacer toute trace de fraude électorale.

Mesdames et messieurs,

Comme vous le voyez, quand une femme n'est pas éduquée, il y a les conséquences graves sur son milieu immédiat. Et les premiers à en payer le prix sont les enfants qui restent, non seulement dans le ventre pendant neuf mois, mais aussi, et surtout longtemps avec elle, pendant que leur père est très souvent ailleurs.

Ils ne sont pas en reste les enfants pygmées. Victimes de la pauvreté de leurs parents, ils ne peuvent aller à l'école pour y demeurer jusqu'à l'obtention des diplômes. En conséquence de quoi, ils sont contraints à exercer les mêmes tâches que leurs parents auprès de leurs maîtres : les métiers de la servitude.

Dans un tel contexte, quel est l'avenir de tels citoyens dans une société en mutations permanentes ?

Nous avons pris sur nous d'engager, un ensemble d'actions, visant à donner le goût d'aller à l'école aux enfants pygmées des deux sexes, avec un accent tout particulier sur les filles. Non Mesdames et Messieurs! Ce n'est pas une discrimination à couleur féminine, mais il s'agit plutôt d'un moyen pour rattraper le retard accumulé.

C'est ainsi qu'à côté des fournitures scolaires, distribuées aux enfants pygmées de la région de Mékambo, don de l'UNESCO, à la fin de la première décennie des Nations Unies, nous avons réussi à convaincre une organisation non gouvernementale américaine, WINROCK pour octroyer des bourses à plus de cinq cent jeunes filles pygmées, pour soutenir leur scolarité dans la région de Mékambo au Gabon.

De son côté, l'UNICEF vient d'initier un projet intégré en milieu pygmée, englobant l'enregistrement des naissances en vue d'établir les actes de naissance, les campagnes de vaccination, l'enregistrement des femmes enceintes, afin de suivre leurs grossesses au plan des visites médicales, et l'hygiène corporelle, alimentaire et du milieu.

Nous croyons que le gouvernement de la République, qui a en son sein 12 femmes, et conformément à sa politique de l'unité nationale, va enfin se pencher sur la question des femmes et des enfants autochtones pygmée du Gabon.

C'est pourquoi, notre souhait est que des Représentants dudit Gouvernement soient présents à des assises de cette envergure. Je vous remercie.

Madame Jeanne Marthe MINKOUE-MI-ELLA,
Déléguée aux questions relatives aux femmes et aux enfants
ONG MINAPYGA
B.P. 16 504 Libreville - GABON
Tél.(00241) 07 29 27 53/ 06 62 66 93
Mél : assoagafi@yahoo.fr